



ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 14 FEV. 2023

Le Président

PROJET D'ORDRE DU JOUR
de la 1^{re} séance de la session extraordinaire du jeudi 23 février 2023

- I) Approbation de l'ordre du jour ;
- II) Examen des rapports, des projets de délibération et d'un rapport de mission d'information (voir liste jointe) ;
- III) Examen de la correspondance ;
- IV) Clôture de la séance.

Gaston TONG SANG



ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 14 FEV. 2023

Le Président

LISTE DES RAPPORTS, DES PROJETS DE DÉLIBÉRATION ET
D'UN RAPPORT DE MISSION D'INFORMATION
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXAMINÉS LORS DE LA SÉANCE DE LA
SESSION EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 23 FÉVRIER 2023

01	<u>Rapport n° 21-2023</u>		Relatif à un projet de délibération portant modification n° 1 du budget général de la Polynésie française pour l'année 2023. <u>RAPPORTEURS</u> : Antonio PEREZ et Luc FAATAU
02	<u>Rapport n° 22-2023</u> Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 29 mn 11 mn 10 mn 10 mn	Relatif à un projet de délibération portant modification n° 1 des budgets des comptes d'affectation spéciale pour l'année 2023. <u>RAPPORTEURS</u> : Antonio PEREZ et Luc FAATAU
03	<u>Rapport n° 20-2023</u> Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA : NON-INSCRITS	Temps de parole 29 mn 11 mn 10 mn 10 mn	Relatif à un projet de délibération portant approbation de la convention relative au fonds de transition énergétique. <u>RAPPORTEURE</u> : Dylma ARO
04	<u>Rapport n° 23-2023</u> Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA : NON-INSCRITS	Temps de parole 29 mn 11 mn 10 mn 10 mn	Relatif à un projet de délibération portant modification de la délibération n° 2019-47 APF du 27 juin 2019 portant organisation du contrôle des dépenses engagées en Polynésie française notamment pour la dématérialisation du visa du contrôleur des dépenses engagées. <u>RAPPORTEURS</u> : Luc FAATAU et Béatrice LUCAS Procédure simplifiée

